

Lutte anti blanchiment d'argent et financement du terrorisme

NOUVEAUTÉ

PRÉSENTIEL

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de l'immobilier d'appréhender les éléments clés de la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme afin qu'ils puissent comprendre, mettre en place ou consolider au sein de leurs structures, les obligations de vigilance à travers un corpus procédural, un dispositif de gestion des risques, une organisation interne dédiée et une mise en place de mesures de contrôle interne.

Programme

Appréhender les enjeux liés à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et Le Financement du Terrorisme (LCB-FT) ainsi que les menaces portant sur le secteur de l'immobilier

- ✦ Définition du Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme
- ✦ Les menaces transversales et spécifiques au secteur de l'immobilier

Atelier participatif : les circuits de Blanchiment de Capitaux et de Financement du Terrorisme

- Appréhender les acteurs de la LCB-FT et leurs rôles : Groupe d'Action Financière, Commissions Nationale des Sanctions, Tracfin, DGCCRF
 - ✦ Le GAFI : l'organisation, les recommandations
 - ✦ Les transpositions en droit européen et national, les sanctions
 - ✦ La Commission Nationale des Sanctions : organisation et procédure de sanction
 - ✦ TRACFIN : organisation et obligations de déclaration liées au « soupçon »
 - ✦ DGCCRF : organisation et inspections

QUIZ : focus immobilier des 3 acteurs : inspections, sanctions, lacunes

- Maîtriser les obligations des assujettis en matière de LCB-FT
 - ✦ Les assujettis
 - ✦ L'identification des risques
 - ✦ Classification des risques et vigilances imposées

Atelier participatif : les risques rencontrés dans les structures des apprenants

- Être en mesure de suivre, comprendre ou mettre en place des dispositifs conformes aux obligations
 - ✦ Les procédures internes
 - ✦ Le dispositif de gestion des risques
 - ✦ L'organisation interne
 - ✦ Le contrôle interne
 - ✦ La conservation des données
 - ✦ Préparer son contrôle

Etude de cas : dispositifs LCB-FT d'une agence immobilière

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 - décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s).

Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

370 € par stagiaire

Adresse

Quimper - CFTMI/CEL
145 Avenue de Keradennec,
CS 76029,

29330 Quimper

<https://cci-formation-bretagne.fr/finistere>

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

→ **Niveau d'entrée** : Sans niveau spécifique

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Appréhender les enjeux de la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et Le Financement du Terrorisme (LCB-FT) ainsi que les menaces portant sur le secteur de l'immobilier Appréhender les acteurs de la LCB-FT et leurs rôles : Groupe d'Action Financière, Commissions Nationale des Sanctions, Tracfin, DGCCRF
Maîtriser les obligations des assujettis en matière de LCB-FT Être en mesure de suivre, comprendre ou mettre en place les dispositifs conformes aux obligations LCB-FT Anticiper son contrôle par les autorités Répondre aux obligations de formation en matière de LCB-FT

Les sessions



Quimper

- Nous contacter

Date et mise à jour des informations : 20/04/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts



CREIGNOU Julien

julien.creignou@formation.bretagne-ouest.cci.bzh

CFTMI/CEL Quimper - N° SIRET 130 022 932 00326 - N° d'activité 53290897729

145 Avenue de Keradennec, CS 76029, - 29330 Quimper

Tél. : 02 98 98 29 78 - formation.quimper@finistere.cci.fr - <https://cci-formation-bretagne.fr/finistere>